

# DATA CENTER EQUINIX

Rue Charles Michels

95100 Argenteuil

## Exploitant



### EQUINIX

114 Rue Ambroise Croizat  
93200 Saint Denis  
Tel: 01 48 17 65 46

## Maîtrise d'Ouvrage

### DMD DATA

8 Rue de Lincoln  
75008 Paris  
Tel:

## Coordination des Etudes & BIM Mangement



### IMOGIS

28, Rue Diderot  
92000 Nanterre  
Tel : 01 41 39 06 66



## Architecte

### ENIA Architectes

73 Rue Victor Hugo  
93170 Bagnolet  
Tel : 01 84 03 04 34

## Structure



### TERRELL

40 avenue Pierre Lefauchaux  
92100 Boulogne-Billancourt  
Tel : 01 46 21 07 46



## Assistant Maîtrise d'ouvrage

### Atelier Perchaud

142 Rue de Rivoli  
75001 PARIS  
Tel :06 12 68 51 04

## Environnement



### EODD Ingénieurs Conseils

50 Rue Albert  
75013 Paris  
Tel :0 4 72 76 06 90



## Bet Electricite Fluides

### CCingénierie

28 rue Diderot  
92000 NANTERRE  
Tel : 0 1 47 77 67 00



## Paysagiste

### STEPHANIE MALLIER

Écosite du Val de Drôme  
Place Michel Paulus  
26400 Eurre  
Tel : 06 26 21 46 52



## BET VRD

### HERA

Infrastructures Aménagement  
Conseil  
1 rue des Etangs  
91590 BAULNE



## Bureau De Controle

### Socotec

Tour Pacific, 13 Cr Valmy 11  
92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
Tel : 0 1 44 76 16 16



## Ingenieur Acousticien

### LASA

26 Rue Bénard  
75014 Paris  
Tel:01 43 13 34 00

## Emetteur



## Plan de repérage

## Attestation RE2020

DATE D'INDICE : 16/10/2024

ECH : -

PA16

IMO

PC

XX

0010

R02

AFFAIRE

EMETTEUR

PHASE

NIVEAU

NUMERO

INDICE

REV	DATE	MODIFICATIONS	ETABLI PAR	VERIFIE PAR
R01	23/08/2024	1 <sup>ère</sup> emission RIBA 2	HBN	GL
R02	16/10/2024	Modifications après observations ENIA	HBN	GL

Attestation du respect de la **réglementation environnementale RE2020**  
au dépôt de la demande de permis de construire



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Dans le présent document, le terme « bâtiment » s'entend également comme « partie de bâtiment »

Je soussigné : **Heni BEN NASR**  
représentant de la société **IMOGIS**, située à :

Adresse	<b>28 rue Diderot</b>		
Code postal	<b>92000</b>	Localité	<b>Nanterre</b>

Agissant en qualité de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre, si le maître d'ouvrage lui a confié une mission de conception de l'opération de construction suivante :

**Construction d'un centre de données**

située à :

Adresse	<b>84 RUE DE MONTIGNY</b>		
Code postal	<b>95100</b>	Localité	<b>Argenteuil</b>

Référence(s) cadastrale(s) : 000CI0542 ; 000CI0541 ; 000CI1123 ; 000CI1121 ; 000CI1122 ; 000CI0323 ; 000CI1124

Coordonnées du maître d'œuvre : IMOGIS

Adresse	<b>28 rue Diderot</b>		
Code postal	<b>92000</b>	Localité	<b>Nanterre</b>

Atteste qu'au moment du dépôt de permis de construire :

- Disposition 2 : L'opération de construction sus-citée respecte les exigences de performance énergétique et environnementale définie aux articles R. 172-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation (réglementation environnementale - RE2020).

Les éléments ci-après déclinés apportent les précisions nécessaires à la justification de la disposition 2.

Bâtiment : Bâtiment Principal - zone bureaux

## Chapitre 1 : Surface du bâtiment

Valeur de la surface de référence ( $S_{ref}$ )	<b>1 864.70 m<sup>2</sup></b>
---	-------------------------------

## Chapitre 2 : Exigences globales

### 1. Besoin bioclimatique conventionnel : coefficients Bbio et Bbio<sub>max</sub> en nombre de points

Bbio	<b>77.2</b>	Bbio <sub>max</sub>	<b>92.5</b>
Respect de l'exigence Bbio $\leq$ Bbio <sub>max</sub>			<b>OUI</b>

### 2. Degrés-heures d'inconfort estival : coefficients DH et DH<sub>max</sub> en °C.h

Chacun des groupes du bâtiment doit respecter l'exigence Degrés-heures. La valeur du groupe de plus grande surface est indiquée ci-dessous.

Toute typologie et logements collectifs – zone traversante			
DH	<b>710</b>	DH <sub>max</sub>	<b>1150</b>
Respect de l'exigence DH $\leq$ DH <sub>max</sub>			<b>OUI</b>

### 3. Impact sur le changement climatique associé aux composants du bâtiment y compris le chantier de construction

Le maître d'ouvrage s'engage à être en mesure, après la déclaration d'ouverture du chantier, de justifier, à leur demande, aux agents de l'Etat habilités pour le contrôle des règles de construction, le respect de l'impact maximal sur le changement climatique associé aux composants du bâtiment, y compris le chantier de construction : $I_{cconstruction} \leq I_{cconstruction\_max}$	<b>OUI</b>
--	------------

Signataire : **Heni BEN NASR**

Le : **16/10/2024**

Signature :

  
**MOGIS**  
28 rue Diderot  
CS 20189 - 92018 NANTERRE CEDEX  
Tél : 01 41 39 06 66 - Fax : 01 41 39 06 71  
Siret 435 075 759 00033 APE 7112B